

**PASTORALE**  
**ECOLE SAINT MATHIEU**  
**ANNEE 2023-2024**

Chers Parents,

Vous avez fait le choix d'inscrire votre enfant dans une école catholique.

Ce choix implique que :

- Votre enfant suivra ☞ l'Eveil à la Foi, de la Maternelle au CE1  
☞ La Catéchèse, du CE2 au CM2
- Ceux-ci sont dispensés par les enseignantes.
- Le prêtre référent de l'école participe aux préparations et aux célébrations
- L'heure hebdomadaire peut être répartie sur les 4 jours d'école sous forme de rituel de 15 minutes
- L'enfant devra suivre les célébrations de la parole sur le temps scolaire :  
Bénédictio des cartables, Pâques et fin d'année.

Des messes mensuelles en familles sur l'ensemble Pastoral de l'Etoile en la Paroisse Saint-Mathieu à Château-Gombert ou Plan de Cuques seront proposées. Le calendrier sera donné en début d'année scolaire et disponible en paroisse.

Sans respect de cet engagement, l'école pourra réviser la réinscription de votre enfant pour l'année scolaire suivante.

- La préparation au baptême pourra être demandée en début d'année scolaire
  - Le sacrement de la première Communion
- Ces différents temps de préparation auront lieux hors du temps scolaire et devront être accompagnés d'un investissement régulier en paroisse.

Mme et M. ....s'engagent à respecter ces différents temps.

Signatures des parents :

